

Bulletin politique N°2 (Policy brief No. 2)

Femmes dans les exploitations à productions monétaires au Burkina Faso

Gaspard VOGNAN et Michel FOK

Problématique abordée

Les exploitations agricoles dans les zones cotonnières souffrent d'un manque de connaissance actualisée en Afrique francophone. La libéralisation des filières cotonnières en est une raison.

Les lacunes de connaissance sur les familles des producteurs de coton sont encore plus grandes. Même du temps où les exploitations cotonnières étaient peu ou prou suivies, la dimension sociale des exploitations était occultée.

Le rôle des femmes dans les exploitations des zones cotonnières est connu avec peu de précision. La recherche reste incomplète pour en savoir plus sur ce rôle. Pourtant, la présence des femmes est permanente tant dans la production du coton que dans les activités de diversification que l'on a tenté d'introduire, comme le sésame et/ou le soja, deux productions à revenu monétaire au même titre que le coton.

L'exécution du projet FAM&COMM (<http://www.fam-comm.net/>) a donné l'occasion de commencer à connaître la place des femmes dans les exploitations et leur rôle dans les productions agricoles à revenus monétaires.

Travaux réalisés

Les résultats restitués ici correspondent aux enquêtes réalisées concomitamment au Bénin, Burkina Faso et Togo. En plus d'interroger les chefs d'exploitation, les épouses ont été interviewées en complément, mais les contraintes de temps et de moyen n'ont pas permis d'interroger toutes les épouses de chaque paysan.

Un objectif original, avec ses difficultés afférentes, a été de cerner le niveau de revenu monétaire des femmes et les contributions des diverses sources possibles de ce revenu. Les difficultés liées à l'analphabétisme très fréquent des femmes et à l'absence de traces écrites ont été surmontées par une méthode relative et comparative. En montrant dix cailloux pour représenter la totalité du revenu monétaire d'une année, chaque femme pouvait répartir les cailloux en fonction des différentes sources de revenu. Pour pouvoir déduire le revenu total, on demandait à chaque femme si elle pouvait indiquer le montant de la vente du coton qu'elle a produit, ou du commerce qu'elle pratique ou encore de la vente des produits agricoles qu'elle a transformés.

Les enquêtes se sont déroulées dans les communes de Léo et de Samorogouan, de part et d'autre de la principale zone cotonnière, au sud-ouest du pays.



Résultats

Exploitants agricoles et leurs familles

Les exploitations dans les zones d'étude sont moins cotonnières en 2013 que dans le reste du pays, c'est la conséquence de l'option de s'intéresser aux zones où le sésame et le soja sont fréquemment cultivés. Le sésame et le soja y sont cultivés à une fréquence plus élevée ou égale à celle du coton.

Les paysans sont âgés en moyenne de 45 ans en 2014, avec un taux d'analphabétisme élevé de 37% compensé par la formation en alphabétisation fonctionnelle; l'analphabétisme est référé ici à l'absence de scolarisation conventionnelle. Le handicap de manque de scolarisation paraît s'estomper avec la génération nouvelle, 82% des enfants en âge d'école primaire étaient effectivement scolarisés à l'année de l'enquête. Ce chiffre est une indication d'un taux assez satisfaisant d'achèvement des études primaires par les enfants.

Le caractère polygame des chefs d'exploitation est un facteur discriminant des exploitations, même si la part des exploitations avec plusieurs épouses n'est pas majoritaire. Les paysans polygames sont plus âgés, à la tête de familles plus grandes, cultivant sur de plus grandes surfaces et possédant plus de bétail et biens matériels durables comme les motos, vélos ou téléphones portables.

Tableau 1 : Quelques caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation

	Nombre d'épouses dans l'exploitation		Total
	Une	Plusieurs	
Nombre d'exploitations	184	117	301
% avec coton	39,1	69,2	50,8
Surface moyenne en coton, ha	3,0	4,2	3,6
% avec sésame	75,5	71,8	74,1
Surface moyenne en sésame ha	1,1	1,6	1,3
% avec soja	56,5	63,2	59,1
Surface moyenne en soja ha	1,4	1,7	1,5
Surface totale cultivée	7,9	13,4	10,1
Chef d'exploitation			
Age moyen du chef d'exploitation	42,0	49,7	45,0
% d'analphabètes	33,2	43,6	37,2
% alphabétisés	49,5	44,4	47,5
Nombre de personnes dans la famille	5,5	9,7	7,1
Nombre total d'enfants	3,5	6,5	4,7
% filles/garçons parmi les enfants	78,8	80,2	79,6
% d'enfants à l'école primaire*	86,1	77,9	82,0
Biens durables en bon état			
Nombre de motos	0,7	1,2	0,9
Nombre de vélos	2,7	4,5	3,4
Nombre de tél. cellulaires	2,2	4,0	2,9
Nombre d'animaux			
Bovins	3,1	8,0	5,0
Ovins&caprins	4,4	10,5	6,8

Notes : les nombres en gras ou en gras italique sont statistiquement différents respectivement aux probabilités de 99% et 95%

* Pourcentage des enfants en âge d'école primaire effectivement à l'école

Femmes et accès aux capacités

Les épouses dans les exploitations sont âgées en moyenne de 35 ans en 2014, soit dix ans de moins que leurs époux. Les différences d'âge entre les femmes sont cohérentes avec les types de statut d'épouse; les femmes dans les exploitations dont le chef est polygame sont un peu plus âgées.

L'accès des épouses à l'éducation est d'un niveau encore plus faible que celui de leurs époux. Le taux d'analphabètes est de 70%, avec une situation meilleure pour les femmes en position d'épouse unique parce que celles-ci sont plus jeunes.

Le faible niveau de scolarisation conventionnelle des femmes est peu compensé par la fréquentation de l'école coranique. A l'inverse des hommes, le handicap de l'absence de scolarisation est peu corrigé par l'accès à l'alphabétisation fonctionnelle, et encore moins quand les femmes ne sont pas en statut d'épouse unique, peut-être en raison de leur âge.

Les épouses dans les exploitations sont par contre pratiquement égales dans l'accès à la terre pour produire. Elles y ont droit toutes. La taille moyenne des terres exploitées est de 1,7 ha, même si les femmes en situation de coépouse jouissent, pour des raisons à analyser, d'une superficie plus grande.

Tableau 2 : Caractéristiques des épouses dans les exploitations

	Statut de la femme dans sa famille			Total
	Unique	1ère épouse	Co-épouse	
Nombre de femmes concernées *	184	113	25	322
Moyenne d'âge de la femme	33,3	38,6	36,9	35,4
Niveau d'éducation **				
% d'analphabètes	59,6		78,8	70,8
% ayant été à l'école coranique	3,3		2,3	2,7
% avec alphabétisation fonctionnelle	13,1		8,1	10,2
Proportion à disposer d'une activité secondaire	4,9%	9,7%	0,0%	6,2%
Accès à la terre				
% femmes ayant terres à cultiver	99,5	100,0	100,0	99,7
Surface allouée aux femmes	1,7	1,4	2,5	1,7

Notes : les nombres sont en gras ou en gras italique lorsque les différences sont significatives respectivement aux probabilités de 99% et 95%. Les résultats des comparaisons de moyennes deux-à-deux ne sont pas indiqués.

* Femmes enquêtées pour connaître leurs activités agricoles

** Déterminé pour les 884 épouses recensées dans les exploitations enquêtées, pour lesquelles il a été seulement possible d'indiquer si elles étaient en statut d'épouse unique ou pas, aux nombres respectifs de 366 et 518.

Revenus des femmes selon leur engagement dans cultures monétaires

La méthodologie suivie a permis de faire face, quoiqu'encore imparfaitement, à la difficulté d'appréhender le niveau de revenus monétaires des femmes rurales.

Tableau 3 : Revenus monétaires des activités économiques des femmes

	Femme selon le statut d'épouse			Total
	Unique	1ère épouse	Co-épouse	
Nombre total de femmes *	184	113	25	322
Nombre de femmes concernées**	116	52	21	189
% femmes concernées	63%	46%	84%	59%
Revenu total estimé, CFA				
Moyenne	148 907	141 389	170 099	149 193
Minimum	20 000	15 000	10 000	10 000
Maximum	500 000	600 000	600 000	600 000
% vente de soja	8,9	8,7	4,0	8,3
% vente de sésame	27,6	26,2	26,1	27,1
% artisanat/commerce	28,4	25,6	22,4	26,9
% produits de transformation	5,7	8,1	9,9	6,9
% vente de céréales	14,4	12,3	16,2	14,0

Notes : les nombres sont en gras ou en gras italique lorsque les différences sont significatives respectivement aux probabilités de 99% et 95%. Les résultats des comparaisons de moyennes deux-à-deux ne sont pas indiqués.

* Femmes enquêtées pour connaître leurs activités agricoles

** Femmes pour lesquelles il a été possible d'estimer le revenu monétaire total annuel à partir de montant de revenu indiqué pour le coton, le commerce ou la vente des produits transformés

En moyenne, il a été possible d'estimer le montant de revenu monétaire total annuel pour près de 60% des femmes enquêtées. La capacité des femmes à pouvoir indiquer un montant de revenu, selon la

méthodologie suivie, est influencée par le type de statut d'épouse dans l'exploitation, en relation notamment avec l'âge.

Le montant de revenu monétaire annuel est en moyenne de 150 000 FCFA, avec cependant de très grandes variations. Un tel résultat n'est pas influencé par les types de statut d'épouse et il est acquis en dépit des multiples tâches que les femmes doivent assumer, au foyer et dans les champs des époux.

Les sources de revenu monétaire des femmes sont variées mais dominées par la vente du sésame produit et l'activité de commerce, sans influence des types de statut d'épouse. La part des recettes issues du sésame est quasiment le double de celles des céréales produites, signe du fort ancrage de la culture du sésame dans le pays.

L'estimation du revenu monétaire des femmes donne une idée de leur contribution dans les échanges marchands en milieu rural. Avec l'hypothèse d'un million d'exploitations agricoles dans le pays –et la présence d'une épouse dans une moitié d'entre elles contre une présence de deux épouses dans l'autre moitié– soit un total de 1,5 millions d'épouses rurales, les femmes sont associées à 225 milliards FCFA d'échanges marchands.

Leçons

- Le sésame a bien conduit à un certain état de diversification des cultures à revenu monétaire. Ce n'est pas encore le cas du soja, mais ce dernier n'a pas bénéficié des mêmes efforts pour sa promotion.
- Les producteurs ruraux ont souffert du handicap de l'accès à l'éducation et il est partiellement corrigé par l'alphabétisation fonctionnelle. Ce handicap paraît s'estomper pour la nouvelle génération
- Les femmes sont moins favorisées dans la correction du handicap de n'avoir pas été à l'école.
- Les femmes accèdent à la terre pour produire, d'une superficie moyenne faible et de fertilité à préciser.
- Par la méthodologie conçue, il a été possible d'estimer le niveau de revenu monétaire annuel des femmes rurales et de cerner leur contribution aux échanges marchands. L'expérience gagnée ouvre des perspectives pour peaufiner la méthodologie employée.

Recommandations

- Les femmes doivent bénéficier d'efforts redoublés pour compenser leur handicap de n'avoir pas été à l'école, sans privilégier seulement celles qui sont plus jeunes.
- Il n'est pas aisé de comprendre le rôle économique des femmes. Il convient que les études se poursuivent avec une méthodologie dont des ajustements sont identifiés.
- La méthodologie suivie a été adaptée à l'absence de traces écrites pour analyser les activités économiques des acteurs ruraux. Il serait grand temps d'évoluer dans cette situation. Pour une fois, pourquoi ne pas commencer par les femmes en les aidant à bénéficier de supports écrits de leurs activités économiques ?
- Une voie pour augmenter substantiellement le revenu monétaire des femmes est de les assister dans la transformation des produits agricoles.



Foreign Affairs, Trade and
Development Canada

Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

